



AVIS PUBLIC

**APPROBATION ET
ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT
E-2158-21**

AVIS PUBLIC est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 4 octobre 2021, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté le règlement d'emprunt E-2158-21 d'un montant de 1 185 000 \$ visant des travaux de reconstruction du chemin Saint-Bernard, de la rue Jack et la limite de Kahnawake, sur l'ensemble du territoire, à la valeur, sur 20 ans.

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 2 décembre 2021.

Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis et peut être consulté à la réception de l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et sur le site Internet de la Ville.

Donné à Châteauguay, ce 7 décembre 2021.

Le greffier,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'George Dolhan', with a long horizontal stroke extending to the right.

George Dolhan, notaire

PUBLIC NOTICE

**APPROVAL AND
COMING INTO FORCE
OF LOAN BY-LAW
E-2158-21**

PUBLIC NOTICE is given that during the regular sitting held on October 4, 2021, the municipal council of the Ville de Châteauguay has adopted the loan by-law E-2158-21 of \$1 185 000 for reconstruction work of chemin Saint-Bernard, rue Jack and the limit of Kahnawake, on the whole territory, at the value, over 20 years.

This by-law was approved by the ministère des Affaires municipales et de l'Habitation on December 2nd, 2021.

It comes into force on the day of publication of the present notice and may be consulted at the reception of the city hall located at 5, boulevard D'Youville, Monday to Thursday from 8:30 a.m. to 12 p.m. and from 1:15 p.m. to 5 p.m., and on Friday from 8:30 a.m. to 12 p.m and on the City's website.

The present text is not official; thus, the French version prevails.

Châteauguay



**CERTIFICAT DE PUBLICATION
DE L'AVIS PUBLIC D'APPROBATION ET D'ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT E-2158-21**

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 7 décembre 2021, le présent avis public d'approbation et d'entrée en vigueur du règlement d'emprunt E-2158-21 d'un montant de 1 185 000 \$ visant des travaux de reconstruction du chemin Saint-Bernard, de la rue Jack et la limite de Kahnawake, sur l'ensemble du territoire, à la valeur, sur 20 ans, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 7 décembre 2021, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 7 décembre 2021.

Le greffier,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'GD', with a long horizontal line extending to the right.

George Dolhan, notaire